

# 14 RETOUR SUR : LA 5<sup>ÈME</sup> CONCERTATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL DANS L'OISE ORGANISÉE PAR LE CDG60.



**Le Centre de Gestion de l'Oise a organisé une concertation départementale de l'emploi public territorial le 11 octobre 2011 à la salle polyvalente de CATENOY sous la houlette de l'Observatoire de l'emploi et en collaboration avec la direction Droit Social du Secteur Public et la direction Interventions Extérieures du cdg60. Cette manifestation répond à la mission d'information sur l'emploi public territorial confiée aux Centres de Gestion par le législateur.**

**La concertation : un moment d'échange et de partage nécessaire pour les employeurs publics territoriaux.**

La 5<sup>ème</sup> Concertation qui s'est tenue le 11 octobre 2011, a rassemblé 123 personnes en charge du personnel dans les collectivités et établissements publics isariens affiliés et non affiliés au cdg60. Cet événement consacré à l'échange et à la concertation a permis de réunir un public large : élus, DGS, directeurs ou gestionnaires RH, secrétaires de mairie ainsi que des responsables de services techniques.

## Partie 1 : Le bilan de l'emploi

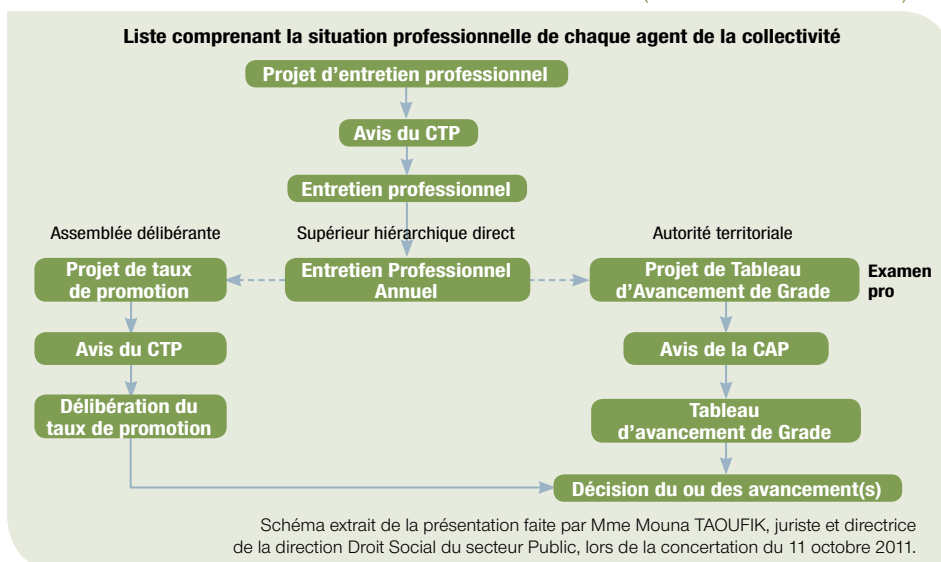
Dans un premier temps, pour répondre à la mission générale d'information sur l'emploi public territorial (article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) et plus précisément à l'obligation d'établir un bilan de la situation de l'emploi public territorial, la concertation s'est ouverte avec la présentation du bilan de l'emploi 2010 permettant de dresser un état des lieux de l'emploi public territorial dans l'Oise. Ce bilan de l'emploi a été l'occasion de comparer les résultats du bilan social 2009 avec les chiffres nationaux publiés

### Ces sujets vous intéressent ?

Si vous n'avez pas assisté à la concertation 2011, vous pouvez visualiser la vidéo des moments forts et lire la synthèse des débats de la concertation 2011 ainsi que la présentation. Vous pouvez y accéder à partir de notre site internet à cette adresse : <http://concertation2011.cdg60.com/>

De plus, sachez que vous pouvez également visionner les concertations précédentes à l'adresse suivante : [www.cdg60.com](http://www.cdg60.com) - Documentation.

### PRÉSENTATION DU MÉCANISME D'AVANCEMENT DE GRADE DEPUIS 2010 (APRÈS LA RÉFORME DE 2007)



le 20 septembre 2011 par la Direction Générale des Collectivités Locales.

## Partie 2 : le mécanisme de l'avancement de grade

Avant d'entamer le débat, le mécanisme d'avancement de grade a été rappelé au public. Cette présentation a permis de mettre en évidence les modifications majeures apportées depuis la réforme de 2007 puis celle de 2010.

## Partie 3 : Table ronde sur les enjeux pour la filière technique

La parole a été ensuite donnée aux collectivités et établissements publics qui avaient accepté de venir partager leurs pratiques, leurs difficultés et leurs solutions mises en place dans leurs structures. Lors du débat, le lien fort entre l'ava-

ancement de grade et l'entretien professionnel d'évaluation a été souligné. L'entretien professionnel est considéré comme l'outil majeur de management. Même si la notation est encore pratiquée dans nombre de collectivités et d'établissements publics, son caractère obsolète n'est pas contesté. Les expérimentations en cours dans plusieurs collectivités mettent en lumière l'importance de l'entretien. À la fois, contraignant par la réglementation et véritable outil de gestion prévisionnelle des compétences, l'entretien professionnel contribue à formaliser des besoins en formation, des perspectives ou absences de perspectives d'évolution d'un agent dans la collectivité, des objectifs. Il impacte aussi l'avancement de grade.

**Informations et contact :**  
**Observatoire de l'emploi**  
**observatoire@cdg60.com**